LABORATOIRES AREIA ENVIRONNEMENT

ZA de la Baudrière Route du Neubourg 27520 Grand Bourgtheroulde

Tel. : 02.35.78.06.65

cofrac ESSAIS
Accréditation
N°1-5094
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour le compte de :

SEREA

Zone artisanale du Parco 8 Rue Albert Jacquard 56700 HENNEBONT

RAPPORT D'ESSAI 1094-2022-AM-1
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DANS LES ENROBES
PAR MICROSCOPIE OPTIQUE A LUMIERE POLARISEE (MOLP) ET/OU MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION ANALYTIQUE (META)

DÉNOMINATION DE L'AFFAIRE

Par le laboratoire	1094-2022-AM-1
Par le client**	SER22372 - Pluméliau-Bleuzy - 56930 - Pluméliau-Bleuzy

ÉCHANTILLONS

Date de réception au laboratoire : 07-11-2022 14:30 Nombre total d'échantillons de l'affaire : 3

Méthodes	Préparation	Méthode interne *(PR-T-3)*
	Analyse	MOLP - Parties pertinentes de la Norme NF ISO 22262-1 META - Parties pertinentes de la Norme NF X 43-050

RÉSULTATS DES ANALYSES ACCRÉDITÉES

Echantillon				Préparation				Analyse				
Référence échantillon par le client**	Référence échantillon par AREIA	Lieu et date du prélèvement**	Couche demandée par le client**	Nb de prepa.	Traitement	Description	Info	Nb de grilles/ lames explorées	Date d'analyse	Résultat	Type de fibre	Analyste
E1	1094-2022-AM-1-1	Extérieur 04-11-2022	Enrobé	1	CaAUCe - META	Mastic bitumineux noir		2	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	LLE
				3	MOLP	Granulat 0/10 : Hémicristalline, Gris, Faiblement altéré, Roche non poreuse Minéral 1 : Gris, Nanométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 2 : Tabulaire, Blanc, Milimétrique, Gras, Non soluble, Raye le verre		3	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	EFO
E2	1094-2022-AM-1-2	Extérieur 04-11-2022	Enrobé	1	CaAUCe - META	Mastic bitumineux noir		2	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	LLE
				3	MOLP	Granulat 0/10 : Hémicristalline, Gris, Faiblement altéré, Roche non poreuse Minéral 1 : Gris, Nanométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 2 : Xénomorphe, Gris, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 3 : Granuleux, Blanc, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre		3	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	EFO
				1	CaAUCe - META	Mastic bitumineux noir		2	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	LLE
				3	MOLP	Granulat 0/10 : Microgrenue, Gris, Faiblement altéré, Roche non poreuse Minéral 1 : Xénomorphe, Gris, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 2 : Granuleux, Blanc, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 3 : Xénomorphe, Noir, Micrométrique, Nacré, Non soluble, Raye le verre		3	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	EFO
E3	1094-2022-AM-1-3	Extérieur 04-11-2022	Enrobé	1	CaAUCe - META	Mastic bitumineux noir		2	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	LLE
				3	MOLP	Granulat 0/10 : Microgrenue, Gris, Altéré, Roche non poreuse Minéral 1 : Xénomorphe, Gris, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre Minéral 2 : Xénomorphe, Blanc, Micrométrique, Gras, Non soluble, Raye le verre		3	22-11-2022	**Amiante non détecté**	/	EFO

Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement et n'engage la responsabilité des Laboratoires AREIA Environnement que dans son format original, accompagné de la signature de son auteur.

Légende :	
Toute couche marquée de ce symbole ne peut être analysée séparément de ou des couches suivantes	*
Données fournies par le client	**
Quantité insuffisante pour archivage	
Quantité insuffisante pour analyse	
Préparation et analyse MOLP	MOLP
Calcination, attaque acide, ultrasons, centrifugation - Analyse META	CaAUCe - META
Chloroforme, ultrasons, centrifugation - Analyse META	ChUCe - META

Remarques :

MOLP : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables (fibre de largeur supérieure à 0,2 µm) inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

META : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à essai. Les analyses sont réalisées dans le cadre de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

Validé le : 22-11-2022

Par : Elodie FOUCHÉ
Technicienne de laboratoire



*** Fin du rapport ***